

RAPPORT SYNTHETIQUE DES TRAVAUX DES COMMISSIONS DU 30 SEPTEMBRE 2017

a) Synthèse des décisions prises par la commission de la lutte contre les violences :

- Publication d'un guide sous forme de guide de 15 pages format A5/ à insérer dans les agendas institutionnels.
- Distribués dans établissements scolaires, dispensaires, maisons de quartier, mairie
- Quatre thèmes abordés.
 - o Première page : titre comment lutter contre la violence.
 - Premier Thème : page 2 : tolérance. Définition de la tolérance.
 - Deuxième thème : page 3 : jeux violents – présentation des jeux – description.
 - o Page 4 : témoignages sur les jeux violents.
 - o Page 5 : dangers des jeux violents.
 - o Page 6 : solution contre les jeux.
 - o Troisième thème : page 7 : responsabilité des parents et des enfants « éducation »
 - o Page 8 : implication des parents dans l'éducation des enfants
 - o Page 9 : conséquences (délinquance, abandon scolaire, abandon affectif, addiction)
 - o Page 10 : causes (fréquentation, alcool, violences devant l'enfant, bingo, nicotine, conduite répétitive de l'enfant)
 - o Quatrième thème : page 11 la législation des droits de l'enfant.

b) Synthèse des propositions de la commission Avenir :

Pourquoi ce film : informer les élèves de lycée et sensibiliser les élèves du collège sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle Calédonie par des réponses courtes et précises sur 5 à 6 questions.

Durée du film : environ 5 minutes.

Mode de diffusion : supports web du congrès et projection dans les établissements du second degré.

Scénario : les membres de la commission posent des questions à des représentants politiques. Le lieu choisi est le congrès. Le représentant politique répond à la question qu'il aura choisie.

Choix de partir sur 5 questions à poser à 5 représentants politiques.

- ⊕ 2 signataires des accords de Nouméa (1 loyaliste, 1 indépendantiste) : à choisir parmi les plus anciens,
- ⊕ 2 élus (1 loyaliste, 1 indépendantiste) : à choisir parmi les plus jeunes,
- ⊕ Un représentant de l'état : à choisir

Dans l'hypothèse où un représentant de l'état ne peut pas répondre à une question, il est proposé d'interroger 6 représentants par mesure d'équité loyaliste/indépendantiste.

(Pour rappel les signataires de l'accord de Nouméa encore en activité sont P.FROGIER, S. LOUECKHOTE, H. MARTIN, J. LEQUES, B. DELADRIERE, R. WAMYTAN et P.NEAOUTINE).

Les membres de la commission propose de relever le challenge d'interroger le 1^{er} ministre, en tant que représentant de l'état, lors de sa probable visite en fin d'année 2017. Il est proposé d'écrire un courrier de demande.

Les questions proposées sont à choisir parmi les questions suivantes :

- ⊕ Question 1 : Pourquoi l'année 2018 est-elle si importante pour la Nouvelle Calédonie et que prévoie l'accord de Nouméa?
- ⊕ Question 2 : N'est-il pas prématuré d'organiser une consultation en 2018 ?
- ⊕ Question 3 : Quels sont les critères pour pouvoir participer à cette consultation ?
- ⊕ Question 4 : Les institutions seront-elles toujours les mêmes après 2018 ?
- ⊕ Question 5 : Que sont les compétences régaliennes et quel est leur avenir ?
- ⊕ Question 6 : Le vivre ensemble n'est-il pas une utopie ?
- ⊕ Question 7 : Quel est l'avenir de la citoyenne actuelle ?

Fin de la vidéo : prévoir des liens (site web ou réseaux sociaux) qui permettent d'obtenir des réponses plus détaillées. Exemple : site du haut-commissariat.

Planning prévisionnel des travaux de la commission :

- ⊕ Prise de contact auprès des élus : avant décembre 2017 par mail
- ⊕ Question au représentant de l'état : décembre 2017 (si validé)
- ⊕ Questions aux autres représentants : janvier / février 2017
- ⊕ Visionnage des premières images : lors de la prochaine commission avenir (avril / mai 2018)
- ⊕ Diffusion de la vidéo au public : septembre / octobre 2018.

c) Synthèse des propositions faites par la commission santé :

Quelles propositions pour diminuer les conduites addictives ?

➤ Dans les établissements scolaires :

Pendant le temps le temps scolaire :

- Interdiction de la vente d'alcool à tous les écoliers.

En dehors du temps scolaire :

- Limiter la vente d'alcool pour diminuer la consommation.

L'organisation de débat au sein des établissements ou entre jeunes. Des journées de rencontre, pas forcément dans l'établissement par exemple.

Eloigner les lycées des écoles primaires pour les nouvelles constructions.

Autoriser la police à prévenir les parents des jeunes consommant en dehors des établissements.

Former des jeunes scolarisés pour aider les autres jeunes en détresse, en déviance scolaire à cause de l'alcool et du cannabis.

Former des jeunes déscolarisés qui ont vécu dans l'alcool, le cannabis pour informer les jeunes en déviance scolaire.

Mettre en place un centre dans chaque commune, hors établissement scolaire. En faisant venir des personnes qui ont vécu dans la consommation d'alcool et de cannabis. Avec la présence de deux ou trois jeunes formés et un psychologue.

➤ Dans les institutions :

Faire des activités entre Province. Ce qui permettra de se connaître, d'échanger sur le sujet. Se rendre compte que les problèmes touchent tout le monde que ce soit en Province des îles ou en Province Nord par exemple. Partager les points communs et les différences.

Créer une journée afin d'inciter les jeunes à diminuer les conduites addictives, de les sensibiliser.

Aller à la rencontre des familles de jeunes déscolarisés.

➤ Dans les familles pour qu'il y ait une prise de conscience :

Le chef de famille à un rôle à jouer au sein de sa famille car les gens ont plus tendance à l'écouter.

Sensibiliser chaque commune en passant par la Mairie. C'est un bon moyen de prévenir chaque tribu par exemple, de ces conduites addictive.

➤ Au niveau des commerçants :

Sensibiliser les commerçants.

Augmenter les amendes des commerçants qui vendent de l'alcool aux mineurs malgré l'interdiction, la loi.

Comment prévenir de ces conduites addictives ?

Il existe des préventions. Mais, plus il y a de policiers, moins ils (les policiers) sont respectés.

Dans les établissements scolaires, faire part des témoignages de détenus accompagnés de personnes spécialisées.

Dans chaque établissement, et par classe, qu'il y ait un médiateur jeune afin qu'il soit à l'écoute en choisissant des critères (c'est-à-dire volontaire, à l'écoute, prise de parole, qui a du vécu, quelqu'un de proche...). A des fins, de réussite au niveau scolaire pour les jeunes touchés par cette addiction.

Comment toucher l'ensemble des jeunes de la NC ?

Accorder plus de liberté aux élèves. En termes de liberté d'expression, mettre en place un mur d'expression par exemple.

Proposer plus d'activité aux jeunes dans les établissements scolaire.

La mise en place de moyen de formation, de sensibilisation sur les conduites addictives.

Mettre en place un couvre-feu pour les personnes mineures dans chaque commune. Cela pourrait permettre de diminuer le nombre de jeune à l'extérieur qui pourrait être influencé à consommer.

Quelle proposition pour lutter contre le tabac ?

Inciter les jeunes à faire des activités sportive, artistique et culturelle. Mettre toute leur énergie dans un sport pour abandonner leur addiction.

Au lycée, faire des activités pendant le temps libre. Par exemple, aux heures de cantines et de permanence.

Quels sont les raisons de ces conduites addictives ?

Les fréquentations.

Les problèmes familiaux.

La détresse et le décrochage scolaire des jeunes.

Les jeunes ont parfois du mal à s'exprimer sur leur addiction.

Les professeurs sont parfois dépassés, mais n'aident pas forcément les élèves en termes d'addiction. Malgré les formations pour repérer les addictions, cela ne sert à rien.

L'exclusion à l'école n'est pas forcément une bonne solution. Au contraire, cela donne plus de liberté à l'élève et donc plus de liberté pour consommer.

d) Synthèse des propositions faites par la commission éducation :

On pense que le décrochage scolaire est quand l'élève quitte l'école mais ça commence durant la scolarité.

On s'est aussi interrogés sur les différents facteurs et on a essayé de proposer des solutions.

Là je vais vous parler des différents thèmes :

1. Identifier les élèves en décrochage scolaire : on propose

- Formations au décrochage scolaire des enseignants, des surveillants, CPE, bref de tout le corps enseignant
- Information au décrochage scolaire aux familles, élèves

2. Faire un suivi personnalisé aux élèves qui sont en décrochage ou qui risquent de l'être : on propose

- Avoir un nouveau rôle dans l'établissement, un nouvel intervenant, qui va :
 - o Renforcer le lien entre l'établissement et la famille
 - o Faire un suivi du dossier scolaire
 - o Intervenir dans les classes
 - o Aller à la rencontre des élèves
- Que les personnes qui prennent des contacts soient plus discrètes sur les lieux/horaires de rdv
- Proposer l'internat pour lutter contre l'absentéisme

3. Identifier/régler les problèmes d'orientation :

- Eviter la mauvaise orientation :
 - o mieux informer les élèves -> Avoir un cours sur les filières
 - o Proposer plus de places dans les filières existantes

- Favoriser et approfondir le stage en immersion (visites dans les lycées pour pouvoir assister à des cours) en 3^e
- 4. Cas de décrochage en redoublement :**
- Droit au redoublement
 - Priorité aux élèves qui ont été en échec scolaire mais avec 1 contrat élève-établissement (engagement de l'élève mais aussi suivi plus personnalisé)
- 5. Evènement familial – maladie, grossesse, deuil :**
- Identifier des personnes qui vont aider l'élève
 - Prof itinérant
 - Psy qui va vers l'élève pour lui proposer un suivi
 - Aide à la garderie pour jeunes mamans avec 1 contrat élève - établissement
- 6. Améliorer la prévention :**
- Diffuser des affiches / vidéos / messages radios / site facebook / site internet
 - Insister sur le négatif des mauvais choix
 - Aborder les thèmes avec humour dans le langage des jeunes calédoniens
- 7. Mettre en place des récompenses :** Pour ce dernier thème, on propose
- Pour celui qui est tjs présents, qui a une compétence particulière, ou une bonne attitude : de gagner des points en plus
 - Valoriser l'élève méritant : photo ou reportage dans le journal de l'établissement, prix, reportage vidéo,...

e) Synthèse des propositions faites par la commission Environnement :

La Nouvelle-Calédonie a besoin d'une économie diversifiée et saine. Les secteurs du nickel et du tourisme ne doivent pas être les seules sources de revenus dont nous disposons.

Le développement durable repose sur trois piliers : l'environnement, l'économie et le social. Développer le secteur agricole permet de réunir ces trois piliers. En effet, de nombreux jeunes entrepreneurs souhaiteraient se lancer dans l'agriculture durable mais ne trouvent pas les renseignements et les finances le leur permettant.

Nous disposons de terres agricoles non exploitées, ainsi que de terrains qui auraient besoin d'être réhabilités (feux de forêt, exploitation du nickel).

Créer une structure, éventuellement au sein d'un organisme déjà existant, tel que l'organisme de gestion des labels calédoniens et qui permettrait :

- D'aider les jeunes agriculteurs à monter leur projet : évaluer sa faisabilité et apporter des conseils techniques pour aider à sa mise en place. Le but consiste, notamment à réhabiliter et revaloriser les terres détruites par le feu ou l'exploitation minière et à développer l'agriculture urbaine.
- Economiquement : réduire les frais d'importations en tendant à l'autosuffisance alimentaire
- accompagner les jeunes agriculteurs dans leur volonté de mise à l'export

- favoriser le regroupement, la mise en réseau des agriculteurs qui souhaitent vendre les mêmes produits en coopératives pour que les revenus qu'ils en tirent soient égaux entre eux
- Créer un fonds économique dédié à les aider dans le lancement de leur activité. Soumettre cette subvention au respect, par les agriculteurs, des engagements qu'ils ont pris et l'assortir d'une période d'essai. Si le produit testé ne fonctionne pas, obligation d'en développer un autre.
- Mettre en place une charte de bonnes pratiques : agriculture respectueuse de l'environnement et des conditions de travail.

f) Synthèse des propositions faites par la commission Loisirs:

- Créer une association qui, à l'occasion d'évènements récoltera des fonds pour financer des projets spécifiques dans le domaine culturel
- Réaménager les équipements pour qu'ils soient en état et impliquer les jeunes dans leur entretien
- Mettre en place des équipes éducateurs/jeunes pour communiquer et organiser des activités avec du matériel adapté